45 AVENUE DE L'ETOILE 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

N°1 Compte rendu réunion comité lundi 8 janvier 2024

Ordre du jour:

Comptes 22/23
Préparation AG
Questions Ag
fonctionnement de l enseignement
Fonctionnement du bar
Autres questions.

Personnes présentes:

Jean-Philippe RAULT (JPR): président
Philippe RAVACHE (PR): vice président
Edouard Dussol (ED): Référent squash
Alain BERNEUIL (AB): Référent sport santé.
Isabelle TREMOUREUX (IT): Référente Padel
Christophe MATHIEU (CM): Elu municipal Sport, représentant Mairie
Sophie DOUCHIN (SD): représentante Mairie

Personnes excusées:

Bernadette ROUSSEAU, Jean-Pierre BESNARD.

Validation du précédent compte rendu de la RC du 21 novembre 2023

Compte rendu réunion de comité du 21 novembre 2023
Sont présents :, Sophie DOUCHIN, Bernadette ROUSSEAU, Jean Pierre BENARD, Alain Berneuil, Edouard Dussol , Jean Philippe RAULT ,Philippe Ravache,
Absents excusés :Christophe Mathieu ayant donné pouvoir à Sophie Douchin
Isabelle Trémoureux ayant donné pouvoir à Edouard Dussol
Après échange et discussion il a été décidé :
● Suite à un retard dans la présentation des comptes de reporter l'assemblée générale au samedi 27 janvier 2024 10h à l'unanimité.
● D'ouvrir 2 postes au renouvellement et donc 2 candidatures aux élections du 27/01/2024. Votes pour 5 contre 3. Date limite d'envoi des candidatures le 10 janvier 2024
● Convention Tennis camp : demande à la mairie de gérer ce contrat notre convention ne nous permettant pas de le faire
Votes pour 7 contre 1
Président : Jean- Philippe Rault Trésorière : Bernadette Rousseau

Demande de PR de revoir le compte rendu de réunion qui ne reflète pas le contenu des échanges qui ont eu lieu.
Le CR n'est pas validé par les personnes présentes; un nouveau CR sera rédigé et approuvé par mail, au vu du temps imparti et des difficultés pour réunir toutes les personnes.

1) la situation actuelle avec le risque de changement d'équipe du bureau.

Intervention de CM
Il est perturbé par ce qui est dit au sein du club, le but c'est maintenir le club en association, il espère que les gens qui viendront à l'AG pour renverser le bureau, auront les reins solides car voici 4 ans qu'il est à l'asso et il souhaite que les choses s'apaisent. Il est étonné que des personnes ayant participé à la gestion du club avec l'ancienne équipe veuillent revenir alors que le club à l'époque était en faillite.
Il tient à préciser que tout ce qui est dit et décidé lors de ces réunions est présenté tous les 2 mois à la commission des sports. Au niveau des élus, plus personne ne voudra mettre de l'argent au tennis.

Intervention de AB.
Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'Audit à l'époque afin qu'il y ait une gestion extérieure?
Important de dire d'où on est parti, pourquoi les personnes de l'ancienne équipe sont parties. Jusqu'à présent on a rempli les objectifs de redressement du club.Ils veulent revenir pourquoi pas, mais revenir pour faire quoi?
Le club appartient aux adhérents.

Intervention de ED:
IL propose de donner des éléments pour parler des personnes qui se manifestent. Dans un premier temps, il précise qu'il est conscient du travail réalisé pour redresser le club par l'équipe dirigeante actuelle.
Les personnes présentes sont d'accord pour tout dire et être transparent.
Il explique pourquoi un groupe s'est créée:

- Les statuts n'ont pas été déposés à la préfecture en temps et en heure suite à la dernière AG 2022.
- réduction des personnes au sein du comité, 4 départs seulement 2 postes ouverts.
- Une réunion a été demandée afin d'être transparent avant l'AG sur la création d'un nouveau groupe. Jean-Philippe Rault,Quin Hill,Edouard Dussol, Stéphane Izrael et Ronan Bellec se sont réunis. La demande, après des éléments factuels de dysfonctionnement, était la démission de Jean Philippe Rault avec une réponse pour le 4 janvier, qui n'a pas été donnée à ce jour.
- Positionnement de la mairie au sein du bureau et du comité de LBTC, par rapport aux autres associations alors que le club est redressé financièrement.
- Salariés travaillant sans contrat au premier jour d'activité.
- Le contrat de Maud au bar a été antidaté et signé par elle tardivement.
- grève de certains profs au printemps.
- Bernadette Rousseau a été cooptée à son poste de trésorière, elle ne s'est jamais présentée en AG comme le stipulent les statuts. Elle a été présentée en AG, une validation de sa cooptation a été votée.

- départ des jardiniers alors qu'ils étaient présents au club depuis de nombreuses années.
- Dossier Carl Malerbe

PR: pourquoi de 4 postes d'élus on passe à deux?
JPR: on a mis deux postes pour éviter de renverser le bureau et ouvrir à d'autres. Nous souhaitons ouvrir le comité à l'issue de l'AG par des cooptations si nécessaire.

ED: important de donner un avis de la part de la mairie, que la mairie soit au courant lors des réunions de comité des finances et du fonctionnement du club cela semble important suite au passif, mais doit elle être présente au réunion de bureau avec deux voix?

CM: on est rentré au bureau parce qu'il y avait une mauvaise gestion, c'était une demande du maire. On n'a que 2 voix. À l'époque, il n'y avait pas de contrats signés pour les salariés, maintenant les mêmes personnes se plaignent de ces manquements, alors qu'elles ont fait les mêmes erreurs il y a qq années.

Le contrat de Maud a été signé plus tard car il y avait des erreurs on a dû le refaire
Fonctionnement du Bar. Maud avait un contrat CDD jusqu'en décembre. Son contrat n'a pas été renouvelé. En janvier/février il n'y a besoin de personne. Il faudrait qq'un le we. Un jeune. Etudier la situation après l'AG.

Redevance des profs: de 7 à 9€ refus des profs;
Deux propositions: une de 7€ et une autre 1€ (pour les adhérents) et 12€ (pour les extérieurs)
Il y a 3 profs qui ont choisi 1€ et 12€.
Mais jusqu'à présent deux enseignants n'ont déclaré que des cours individuels auprès d'adhérents.
Proposition de les mettre autour de la table et discuter avec eux pour la redevance: après l'AG avec la nouvelle équipe.

Quin a été coopté pas réélu, comme Bernadette. Bernadette a fait un bon travail, c'est normal qu'elle soit restée.

CM. Il faut profiter le l'AG pour mettre à jour et faire évoluer les statuts.
JPR: lors d'un entretien avec Quinn lui a donné son d'accord pour le changement des statuts.

JPR propose un chef de service par raquette. EX du squash.
CM: il pourrait être envisageable des vice-présidences par raquette, et une co -présidence.

SD : vice- président par raquette, c'est bien.

JPR: Les comptes (il est rappelé que ceux ci doivent rester confidentiels jusqu'à l'AG):
excédent de 3000€
Hausse de la recette par rapport à l'an dernier.
Le club est déficitaire en hiver mais arrive à équilibrer grâce aux recettes de la saison estivale.

Prêts à rembourser on n'a pas assez de crédit pour passer l'hiver.
N'ayant pas assez de fond propre, d'où la nécessité d'avoir une avance
60000€ PGE prêt garanti par l'état, un prêt de 40000€ (budgéter par l'ancienne équipe pour la couverture d'un padel) se termine en février, après discussion avec la mairie, il a été convenu de rembourser les 90000€ dès le mois de mars, en proposant un échéancier.

L'ancienne équipe amortissait l'entretien des cours sur 10 ans. Ça a été annulé car cela rentre dans des charges annuelles.
PR: qu'en est-il des provisions pour les procès à venir:
Jean-Luc Nelle, Sophie Gilbert, Thomas Halberstadt.
JPR: Tant qu'il n'y a pas de jugement, il n'y a pas besoin de prévoir des provisions.
PR: Thomas Halberstadt a demandé aux prudhommes entre 15 et 17 000€.
JPR: Thomas Halberstadt a demandé des heures sup en mai 2021. Chaque salarié déclare un relevé d'heures, lui ne l'avait pas fait, avant septembre 2021.
Il n'avait pas le diplôme pour donner les cours et il l'avait caché; il lui manquait un module.

Le bilan analytique est en cours. On l'aura pour les recettes pas pour les dépenses.

Tiago et David sont partis d'eux-mêmes. Thierry Aubert est là tous les matins, coût moindre par rapport aux précédents jardiniers. Les cours n'ont pas été inondés cette année malgré les précipitations importantes grâce à la qualité de travail de Thierry
Au printemps, embauche de saisonnier.

Dossier Carl Malerbe
CM: je ne comprends pas pourquoi on veut le défendre car il a été en faute. il est important de dire les choses en toute transparence.
Carl Malerbe a porté plainte contre JPR et PR.

Y a-t-il eu une subvention de la FFT : de 90000€ qui devait être reversée à la mairie une fois que tous les travaux seraient terminés.
PR: Une part devait revenir au club.
JPR précise qu'une fédération ne peut faire un virement directement à une mairie, d'où un virement au club.
Le club s'est engagé à rembourser, il va y avoir un échéancier pour le reversement à la mairie. 600€ seront remboursés à partir de février car le prêt de 40000€ sera fini de rembourser.

Tennis camp: lors de la dernière réunion de comité, la gestion de ce dossier devait être donnée à la mairie: ce n'est pas possible l'avocat de la mairie à valider ce refus.
PR: Depuis le mois de mai: c'est en cours de rédaction, il a proposé de se mettre autour d'une table pour discuter des conditions.
JPR: non nous leur avons donné une proposition, mais nous attendons leur retour.
Tennis camp: partenariat de prestation de service
CM: Olivier et William: avoir des personnes de leur niveau c'est très bien, il ne faut pas fermer la porte, il est normal d'augmenter les redevances.

Il faut également préciser que personne n'a su répondre à la question concernant la perte d'exploitation du bar , qui aurait dû être pris en charge par la mairie d'après les signataires de cette question.

2) Préparation du déroulement de l'AG

Bilan d'activité par raquette,
Tennis: PR refuse de préparer le bilan d'activité du tennis, car depuis plusieurs mois il est évincé du bureau alors qu'il est vice-président, comme tous les acces ADOC lui ont été supprimés il ne peut pas le faire. JPR: il fallait demander à Amalia de les remettre.
Squash: ED
Padel: IT
Vote
Bilan financier, Vote.
Bilan bar
Questions diverses.
Présentations des candidats
Vote des nouveaux membres du comité

Compte rendu rectifié après annotation du président par Isabelle Trémoureux, pour approbation du comité.
Le 15 Janvier 2024